

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE PERON**  
**DU 1<sup>er</sup> MARS 2007**

Absents excusés :

Mme LEMAITRE (pouvoir à Mme Rolli), Mrs MOUTTON, ZAMORA (pouvoir à Mme Blanc).

Absents :

Mrs COLLOMBET, MARTINEK, RABILLER

**1 POINTS DIVERS :**

**1.1 COLLEGE**

1.1.1 Point sur le dossier

Suite au premier appel d'offres infructueux, une nouvelle consultation des entreprises aura lieu en avril. Le début des travaux est programmé en septembre 2007 pour une fin des travaux en mars-avril 2009.

1.1.2 Desserte du Collège :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir le bureau d'étude « GROUPE J », le moins disant, pour réaliser l'étude de sol pour la construction d'un pont sur le Martinet, pour un montant de 2 984,02 €

**1.2. SIVOS DU SUD GESSIEN**

L'appel d'offres pour le gymnase aura lieu à l'automne pour des travaux programmés en avril 2008, et une livraison en mars-avril 2009.

**1.3. VOIRIE**

Suite à la réunion organisée avec M. Roynette, les 1<sup>er</sup> travaux de sécurisation de la route de Lyon, à Logras, concerneront les 3 carrefours : rue de la Gaine, rue de Bruel, route de Pougny, rue du Branlant. M. Roynette doit contacter les différents services pour les réseaux secs et humides et remettre son estimatif pour le budget 2007.

**1.4. BUDGET**

4.4.1 Réalisation du budget

-Cassani-Dubois (lame à neige) : 13 287.56 €(reprise de l'ancienne pour 500 €)

- Sa Orange (2 téléphones mairie + installation) : 335.29 €

- ICO Europe (2 Clés USB pour école) : 78 €

**1.5. CONTENTIEUX**

Trois recours arrivent à leurs conclusions devant le Tribunal Administratif de Lyon :

\*Le recours de M. Dimcowski contre l'annulation de la convention sera jugé le 14 mars 2007

\*Le recours de M. Dimcowski pour être indemnisé de la somme de 810 703 €sera jugé le 14 mars 2007.

\*L'instruction du contentieux avec M. et Mme Baronetti est clos depuis le 24 janvier, la date du jugement devrait bientôt être connue.

**1.6. FORET – AGRICULTURE**

1.6.1 Compte-rendu de la réunion du 26 février 2007 pour présentation du bilan 2006 et les prospectives 2007 de la forêt communale.

- Rappel : la commune adhère au PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières). Cette certification est de plus en plus demandée par les acheteurs.

Année 2006 :

1-Volet technique du bilan forestier

Volume récolté : 1213 m3

Volume façonné commercialisé: 1035 m3

2-Travaux :

Investissement : 2 468 €TTC

Entretien 4 930 €TTC

3-Volet financier :

Recettes : 25 087 €

Dépenses : 11 846 €

Solde positif : 13 241 €

Année 2007 :

-Opérations prévues à l'aménagement foncier : 4 800 €TTC

-Investissement : 4 700 €TTC

-Total du budget : 9 500 €

1.6.2. Compte-rendu de la réunion du 6 février pour la qualité des boues d'assainissement produites par la station d'épuration de l'Épine. (Réunion Chambre Agriculture)

1-Pérennisation de la valorisation des boues (volonté gouvernementale)

2-Prod 2006.

2 procédés : boues séchées : en épandage (cultures) ou compostage : déshydratation+mélange avec déchets verts (chaulage), puis épandage (cultures, prairies) ; 2 lots par an en moyenne

Pour PERON : 2 lots ont été transférés en 2006 sur l'aire de compostage de MONTIGNY LES VESOUL.

3-Analyses boues.

4-Calcul des valeurs des apports pour l'agriculture: Phosphore, Potasse, Calcium, Magnésium.

5-Analyses des sols soumis aux épandages : 15 à 16 échantillons de 0.5 kg à 1 kg à 25cm de profondeur, tous les 2 ans ou les 4 ans. Recherche des traces de métal. Calcul du cumul sur 4 ans, en tenant compte du flux maxi autorisé sur 10 ans.

6-Concerne la commune de PERON : 18.6 T de MS ont été transférées à MONTIGNY pour compostage ; en attente de retour. Analyses à suivre. 108 m3 de boues ont été répandus sur 2.5 ha par M. GIRIENS en provenance de la STEP de St JEAN (dernier épandage sous cette forme). Nouveau plan d'épandage en cours d'étude. Fusion de secteurs. Un seul plan d'épandage pour le Sud Gessien

## **2. COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

### **2.1. CCPG**

#### 2.1.1 Conseil Communautaire

Les premières délibérations pour la création des crèches de Divonne et Cessy-Gex ont été votées. Il y a urgence à avancer ces 2 dossiers car la CCPG perdrait les subventions de la CAF si les dossiers de Permis de Construire n'étaient pas déposés rapidement.

L'entreprise adjudicataire pour les travaux d'eaux usées et d'eau potable à Greny est l'entreprise RAMPA TP.

#### 2.1.2 Eau et Assainissement

M. Le Maire informe l'assemblée que suite à la simulation réalisée par le service eaux et assainissement de la CCPG pour tester la cellule de crise à mettre en place en cas d'accident, le problème à traiter était une rupture d'alimentation en eau des communes de Péron, Saint-Jean et Challex due à un arrêt des pompes de relevage. Si, au niveau communal, il n'y a pas eu de problèmes majeurs, puisque les décisions étaient prises par la cellule de crise, il apparaît que pour d'autres circonstances (incendie, inondation etc.) il faut mettre en place un Plan De Sauvegarde afin que toutes les personnes concernées sachent exactement ce qu'elles ont à faire.

#### 2.1.4 Déchets

##### 2.1.4.1 *Compte-rendu*

1-Convention relatives aux D3E et choix des Eco-organismes :

2 conventions devront être signées avec OCAD3E, organisme médiateur et servant d'intermédiaire :

Collecte des D3E (ERP est le favori selon les critères imposés).

Collecte des lampes usagées.

Signature prévue le 15 Mars ; mise en place 3 mois après.

2-Facturation 2006 :

Redevance spéciale (11 mois) : recettes =767 729 €

TEOM : recettes=7 394 880 €

3-Collecte des cartons 2006 : 238 tonnes.

4-Collecte sélective en porte à porte a augmenté de 3.5%/2005.

5-Equipement de lotissements et résidences hôtelières en collecte sélective (poste fixe) est refusé.

6-Bilan AGCR : il est positif. Le service demande a évolué. Reste en suspend le cas d'immeubles SEMCODA et OPAC.

7-Agence de l'Eau : baisse des aides de 50% à 30%.

8- Projet de déchetterie de la Valserine.

9-Consultation en cours pour la vidéosurveillance des déchetteries.

#### 2.1.4.2 *Compte-rendu de la réunion du SIDEFAGE*

1-Tarifs d'incinération pour 2007 : délibération reportée.

2-Débat d'orientation budgétaire 2007 :

- la capacité d'autofinancement possible se monte à 541 000 €

- budget général : la cotisation de 1 €HT par habitant devrait être maintenue.

- collecte sélective : la cotisation de 2 €HT par habitant et le tarif complémentaire de 32 €HT la tonne devraient être maintenus.

- reversement d'aides ECO-EMBALLAGES : affecté à la communication (représentations dans les écoles liées au tri, à raison de 250 €par représentation) et aux collectivités participant aux collectes sélectives.

3-Equipement des 2 lignes d'incinération en brûleurs à gaz pour fin 2007 (environ 1M €).

4-Tonnage 2006 des OM brûlées : 117 838 tonnes, dont 23 913 pour le Pays de Gex.

5-Contrôles inopinés des rejets par la DRIRE : tous les paramètres, inclus la dioxine sont en dessous des nouvelles normes européennes.

6-Valorisation des REFIOM : repris par l'Allemagne depuis le 1<sup>er</sup> février pour combler les galeries des anciennes mines de sel.

#### 2.1.5 Environnement

1-Etude paysagère des écrans végétaux du réseau routier par le PNR :

But : identifier les points de vue intéressants pour dégager la végétation masquant la vue : 33 points relevés sur le territoire de la CCPG, dont un sur Péron (route forestière). Financement : crédit d'état. Les communes seront chargées de l'entretien après travaux. Autre problème à régler : affichage publicitaire sauvage pour les manifestations à caractère commercial.

2-Animations scolaires CPIE Bugey-Genevois :

Se fera sur le thème d'un voyage autour de l'eau. Financement CCPG : 1 700 €

3-Réserve Naturelle : depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la CCPG est gestionnaire de la Réserve. Elle sera chargée d'étudier tous les dossiers relatifs à celle-ci. Elle disposera d'un budget annexe. 2 employés sont à embaucher; aujourd'hui, le gardiennage est assuré en collaboration avec l'ONF. Appel à candidature pour le remplacement de 2 employés (120 candidats ont répondu). Selon la nouvelle convention, les fonctionnaires territoriaux ne sont pas prioritaires; choix à partir des compétences. Jury d'embauche : CCPG + Sous Préfecture + DIREN. Accent sera mis sur la communication assurée par un permanent et une secrétaire, qui sera faite par les services de la CCPG avec un cahier des charges précis, Travail en collaboration avec l'ONF.

4-Maîtrise de la demande d'énergie : Budget augmenté (60 000 €) mais aides plafonnées.

5-Convention avec le CREN : Edition d'un guide du patrimoine du Pays de Gex : budget de 35 000 € dont 9 250 € pour la CCPG, le reste financé par la région.

6-Divers : Journées de l'environnement projetées les 1<sup>er</sup> et 2 juin : thème : les travaux réalisés dans le cadre du contrat de rivières.

### **3. COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES**

#### 3.1 Urbanisme

##### Permis de construire

- Bourquin S. pour une villa chemin de la Chapelle. Avis favorable.
- Perard M., pour la construction d'un local agricole et d'un bureau, chemin de Roche Verne. Avis favorable.

##### Permis de démolir

- Curchod D. pour démolir 2 silos à Logras, route de Pougny. Avis favorable.

Le 19 février

#### 3.2 Voirie

L'appel d'offre pour la rue Dommartin a commencé le 19 février et se terminera le 19 mars. A ce jour 6 entreprises ont retiré le dossier.

#### 3.3. Relations Sociétés

\*Compte rendu de l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes

##### 1-Bilans :

- activités 2006. Permet de corriger et d'affiner l'organisation des activités 2007 : Bonne saison pour l'activité cinéma. La commission évitera de programmer 2 films le même jour (problème d'organisation et de disponibilité).
- Bilan financier: accent est mis sur gestion saine et rigoureuse; locations matériel et C15 frigo en hausse; ristourne SOGEDIST en baisse; matériel à disposition conséquent suite à d'importantes acquisitions, dont PC + projecteur vidéo + accessoires, tables groupe.

##### 2- Projets 2007:

- Activités : toutes les activités programmées seront réalisées, en particulier :
- Cinéma : aide supplémentaire aux membres de la commission pour mise en place. Revoir l'installation des rideaux.
- Matériel. Achat : d'une imprimante, d'un écran, d'une friteuse, d'une machine à glaçons, à vendre : machine soufflante à loto.

##### 3-Divers :

- Local du comité (ancienne porcherie) : contrat EDF à régler : entre la mairie et le locataire. Départ du locataire prévu fin mars.
  - Photocopies : mise au point du règlement des copies. Le comité gère l'utilisation de la photocopieuse et restitue à la commune les recettes des copies provenant des utilisateurs en une seule fois.
- Mise à jour de la liste du matériel et diffusion par le secrétariat du comité.

#### 3.5 Personnel

\*Compte-rendu de l'assemblée générale de l'amicale du personnel

##### 1-Bilan d'activité 2006

2-Election du bureau : les 3 catégories de personnel y sont représentées.

3-Révision des statuts : en particulier l'article relatif au but de l'amicale (qui est une association loi 1901 à but non lucratif). M. COLLET insiste sur le fait que les questions d'ordre professionnel ne doivent pas être traitées au sein de l'amicale, mais dans le cadre d'une commission du personnel par exemple.

4-Subvention : M. COLLET précise que toute demande de subvention doit faire l'objet d'un dossier en bonne et due forme, comme toute autre association.

##### 5-Projets et activités futures :

Arbre de Noël : demande est faite par les membres pour que les enfants du personnel communal soient pris en compte jusqu'à 14 ans inclus.

Recherche d'activités pour alimenter la trésorerie.